

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 à 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE. — COURSE AUX NOUVELLES. — L'ESPRIT DES LOIS NOUVELLES, L. Ducuryt. — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ŒUVRE DES CERCLES, Josse. — MAISON DE FRANCE. — AFFAIRE SAINT-ELME, Evidence. — UNE VISITE A L'ÉCOLE DE LA SALLE, de Jacob de la Cottière. — JOURNAUX MODÉRÉS, Augustin Rémy. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, Jean de Lyon. — TRIBUNE DU TRAVAIL. — PIERRE ET JEANNE, F. C.

BULLETIN POLITIQUE

Sur la demande de M. Ferry, la majorité de la Chambre a ajourné à huit jours la discussion de l'interpellation sur les affaires égyptiennes. Ces jours derniers, les ministres anglais promettaient devant le Parlement britannique de ne rien engager définitivement sans que les représentants du pays fussent consultés. On voit que, si le régime parlementaire existe en France, on n'a pas dans les deux pays la même manière d'entendre son fonctionnement. Il y a un pays où on retarde le plus possible les explications, c'est la France. En Angleterre, on ne veut rien faire de définitif sans l'assentiment du Parlement.

Le premier est en République, le second est sous le régime monarchique. On peut juger par là quel est le système de gouvernement où les droits de contrôle de l'opinion publique sont le mieux respectés.

Le ministre de l'intérieur poursuit son enquête sur les résultats probables du scrutin de liste, mais on assure qu'il s'efforce surtout d'obtenir de ses préfets des rapports favorables, et accueille assez mal ceux de ses agents qui se montreraient enclins au maintien du scrutin d'arrondissement.

On assure également que M. Ferry continue à avoir des préférences pour le scrutin d'arrondissement.

Le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu en Belgique, et qui font passer le pouvoir entre les mains des conservateurs, est une nouvelle preuve de l'existence d'un courant d'opinion favorable aux idées d'équité et de modération. On tend de plus en plus, en Belgique, comme ailleurs, à reconnaître l'inanité et le mensonge des programmes prétendus libéraux, dont l'application n'aboutit en fait qu'à l'oppression des consciences, et à la négation des libertés publiques.

COURSE AUX NOUVELLES

Les élections administratives à Rome. — On lit dans le *Moniteur de Rome* : « La liste proposée aux électeurs catholiques par le comité de l'Unione romana a passé tout entière. Tel est le brillant résultat de la lutte électorale. Le triomphe ne pouvait être plus complet. Comme ces élections ont un caractère purement administratif et que l'Unione romana en a elle-même exclu toute idée politique, nous nous bornerons seulement à faire remarquer que, malgré sa situation exceptionnelle, Rome a montré de nouveau qu'elle reste la ville des papes, qui ont jeté sur elle une gloire impérissable. »

Abus de la force. — Sous son masque hypocrite, la franc-maçonnerie a toujours été l'œuvre libérale par excellence. Partout où nous voyons les sectaires au pouvoir, la liberté disparaît.

Les Belges, par leur courage, leur persévérance et l'union de tous les hommes de cœur, vont enfin reconquérir leurs droits violés depuis longtemps par les francs-maçons.

Le ministère Frère-Orban va donc enfin résigner ce pouvoir qu'il détenait de par les loges réunies. Les élections qui viennent d'avoir lieu ont donné une grande majorité au parti catholique. Toute la presse inféodée à la secte infernale pousse les hauts cris et se voile la face.

Ce n'est pas trop tôt et puisse le succès de nos voisins être d'un bon augure pour nous.

Honneur à la presse lyonnaise.

— Sa Sainteté a bien voulu faire une nouvelle faveur à la ville de Lyon en daignant élever un des représentants de la presse de notre ville, M. Joseph Rambaud, directeur du conseil d'administration du *Nouvelliste*, à la dignité de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Canada (ANCIENNE COLONIE FRANÇAISE). — L'*Événement* de Québec annonce la création prochaine à Paris, de *Paris-Canada*, organe franco-canadien destiné à mieux faire connaître cet admirable pays en France.

M. Fabre, représentant du gouvernement canadien à Paris, serait le fondateur-directeur de ce nouveau journal.

Toujours Français. — La *Gazette de Joliette* (Canada) salue avec plaisir l'apparition du *Canadien des États-Unis*.

New-York était peut-être le seul centre canadien aussi important qui n'eût pas son organe. Notre nouveau confrère a pris pour devise : *Conserver sa religion et sa langue dans les pays où Dieu nous envoie.*

Il se pose carrément comme le défenseur des droits légitimes des Canadiens dont il veut sauvegarder la langue, les mœurs et la foi. Il rappelle qu'il y a deux siècles la presque totalité de l'Amérique Septentrionale appartenait à la France, et que, à part le petit groupe des colonies anglaises, resserré entre l'Atlantique et les monts Alleghany, et la Floride, qui appartenait aux Espagnols, le reste de la partie septentrionale du Nouveau-Monde était la propriété de nos pères.

Nous souhaitons à notre confrère tout l'encouragement et le succès que mérite sa courageuse et patriotique entreprise.

Discorde au camp d'Agramant.

— Il paraît que ça ne va pas comme sur des roulettes dans le sein de notre conseil municipal. Déjà on sent les rivalités, les compétitions, et de temps en temps quelques paroles aigres-douces, nous font pressentir des orages prochains.

Il faut convenir aussi que Gailleton-Pacha paraît traiter un peu ses pairs en vrais Mameluks et, si quelques affranchis baissent la tête, d'autres ne l'inclinent qu'à la forcée, et gardent un bon souvenir des réponses typiques que fait le Maître.

Je crois bien que si nous t'étions souvent aux séances et si l'on nous avait permis d'entendre ce qui se dit en comité secret, nous serions bientôt édifiés à cet égard.

Allons, nous en verrons encore de belles au sujet des élus, des 4 et 11 mai, comme gardiens et administrateurs de notre bonne ville de Lyon.

Marseille. — En séance solennelle du 28 mai 1722, les échevins de la ville de Marseille ont formé le vœu irrévocable d'aller toutes les années au jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, entendre la sainte messe dans l'église du premier monastère de la Visitation, et d'y offrir au nom de la ville un cierge de cire blanche, du poids de

quatre livres, pour brûler ce jour-là, devant le Saint-Sacrement.

M. Le Mée au cours de la dernière séance du conseil municipal, a interpellé M. le maire relativement à ce vœu.

M. le maire, au nom du conseil, a répondu que, comme les années précédentes, il s'abstiendrait d'assister à cette cérémonie.

M. Le Mée a alors déclaré à M. le maire qu'à son défaut et à celui de ses collègues, M. Michel Colomb et lui iraient accomplir le vœu de la ville.

Les Rats des champs. — Dimanche dernier se réunissaient à Champagne quelques évergumènes, la plupart imberbes, pour protester contre le capital, les patrons, les bourgeois.

Une sorte de virago était au nombre des orateurs. Je vous laisse à penser ce que peut dire une femme lancée dans un pareil milieu. Retenons cependant de toutes ses élucubrations malsaines, son projet de créer une franc-maçonnerie de femmes, afin de lutter contre le cléricalisme et fonder des écoles libres-penseuses.

Mais, pauvre insensée, elles existent depuis longtemps déjà ces écoles, elles ont pour maîtres les grands hommes du jour : cabotins, pitres, romanciers à la mode, etc., et assurément que la citoyenne a dû suivre leur leçon puisqu'elle se trouve dans pareille société.

Allons ! A l'allure dont nous marchons, nous arriverons sûrement à l'abolition des prêtres, ils n'en veulent plus, nous les remplaceront par les géoliers et les gardes-chiourmes.

Un insuccès. — La citoyenne Paule Minck a voulu faire une conférence à Douai sur l'*Instruction intégrale*. Son discours, paraît-il, n'a pas été du goût de l'assemblée, composée en grande partie de jeunes gens étudiants des facultés de droit et des lettres, car ses paroles furent couvertes par les interruptions de la foule. Le tapage fut à son comble, on imita des cris d'animaux, et Paule Minck dut déguerpir au plus vite.

Ces bons laïques. — Un jeune enfant de neuf ans, élève de l'école laïque d'une ville d'un département du Nord de la France, est mort d'une méningite traumatique, provenant d'un coup de règle donné à la tête par son professeur sous prétexte qu'il avait les cheveux trop longs. Les parents ont porté plainte devant le procureur de la République.

Gageons que le tendre instituteur en sera quitte pour un... avancement.

Persécution religieuse à El-Obéid.

— Le *Bosphore Égyptien* affirme que les membres de la mission catholique prisonniers, à El-Obéid, ont été cruellement maltraités par suite de leur refus d'embrasser l'islamisme. Les prêtres et les sœurs ont été exposés, nus et sans nourriture, pendant trois jours, dans les rues, puis ils ont été jetés dans les cachots.

Scandales partout. — Dans les couloirs de la Chambre on commence à parler à demi-mots d'une série de faits dont le département des Alpes-Maritimes aurait été le théâtre, faits chaque jour signalés par la presse locale à un parquet résolu à fermer les yeux sur les fredaines des amis du ministère, et qui auraient une gravité comparable à ceux qui se sont produits en Corse.

Le Conseil municipal parisien et le gouvernement.

— Les ministres ont résolu d'annuler le vœu du Conseil municipal en faveur de l'amnistie. Outre que l'annulation ne dégage qu'en partie la responsabilité du gouvernement dont la déplorable politique a seule permis aux radicaux de devenir les maîtres du Conseil, les journaux ministériels ajoutent à la nouvelle une révélation qui en détruit toute la portée. Il a été en effet décidé, suivant eux, qu'à l'occasion du 14 Juillet de nombreuses grâces et commutations de peines seraient accordées aux clients du Conseil municipal. On résiste en théorie pour céder en

fait. Le Conseil municipal comprendra. Il saura qu'en insistant il peut tout obtenir d'un gouvernement qui a peur de lui.

Le « Journal de Rome » annonce qu'il est l'objet d'un second procès de la part du gouvernement italien.

Les usurpateurs de Rome sont dans la logique de la situation. Quand on a violé la justice et les droits les plus sacrés, il faut bien étouffer les voix qui s'élèvent pour protester.

L'Académie des sciences a nommé un second secrétaire perpétuel, en remplacement de M. J.-B. Dumas, décédé.

M. Jamin, membre de la section de physique, a été élu par 39 voix, contre 12 données à M. Vulpian, membre de la section de médecine et chirurgie.

La Nouvelle-Calédonie à l'exposition de Nice. — On nous écrit de Nice :

« Le jury vient de rendre un éclatant témoignage d'admiration au grand industriel qui a force de persévérance a réussi à doter notre colonie calédonienne d'une industrie minière déjà florissante et appelée d'ici peu au plus bel avenir. »

« Le bloc de Nickel, exposé par M. Higginson, a obtenu une médaille d'or. Ce bloc de 585 kilos était vraiment superbe et d'une pureté sans rivale ; aussi a-t-il été très remarqué et très apprécié non seulement par le jury, mais aussi par les spécialistes de toutes nations. »

« Voici donc une fois de plus la supériorité du nickel calédonien nettement établie sur tous les autres. »
(Bulletin de renseignements coloniaux, 105, rue Monge).

Courses de Lyon. — Premier jour dimanche 22 juin.

— Beaucoup d'engagements déjà pour les divers prix, et cependant, ils seront reçus, dernier délai, jusqu'au lundi 16 et mardi 17 juin, chez MM. G. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris; Guillemot, 3, rue Royale, à Paris. Si le temps le permet, nous pouvons espérer une réunion des plus intéressantes.

Plusieurs de nos sportsmen attendent avec impatience ce jour et se promettent deux belles journées de plaisir.

Les prix offerts par les divers corps constitués et les sociétés, atteignent une somme assez élevée.

Comme d'autres courses très prochaines sont annoncées pour la région, celles de Lyon attireront dans notre ville tous les gentlemen qui s'intéressent à notre sport.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Son Eminence le Cardinal-archevêque :

M. Lagorce, curé de Ville-sur-Jarnioux, a été nommé curé de Saint-Priest-la-Prugue.

M. Allier, curé de Rochetaillée (Loire), a été nommé curé de Ville-sur-Jarnioux.

M. Gauthier, curé d'Aboën, a été nommé curé de Rochetaillée (Loire).

M. Rousson, vicaire à Firminy, a été nommé curé de Fraisse.

M. Terrasson, vicaire à Saint-Laurent-d'Agnay, a été nommé curé de Chavanne.

M. Courbon, vicaire à Saint-Sauveur, a été nommé vicaire à Montaud.

M. Barrot, vicaire à Sainte-Anne du Sacré-Cœur, a été nommé professeur de l'École cléricale de Saint-Polycarpe.

M. Fournel, professeur de l'École cléricale de Saint-Polycarpe, a été nommé vicaire à Charlieu.

M. Deguerri, professeur de l'École cléricale de Saint-Augustin, a été nommé vicaire à Sainte-Anne du Sacré-Cœur.

M. Chol, professeur de l'École cléricale de Saint-François, a été nommé vicaire à Régnay.

M. Polzat, nouveau prêtre, a été nommé professeur de l'École cléricale de Saint-Augustin.

L'Esprit des Lois nouvelles

(Suite.)

En outre, si à défaut de la vertu politique que Montesquieu exige comme principe de loi dans un état républicain, la vertu morale et surtout l'esprit chrétien sont encore moins celle des législateurs, quel sera l'esprit de leurs lois ? Les faits le démontrent. Depuis 1877, les lois nouvelles ont été l'œuvre d'un parlement dont le caractère républicain a été accentué par la majorité des élus du suffrage universel ; et il semble que ce caractère devait se distinguer par un signe spécial. A force, en effet d'avoir répété le cri de guerre du principal chef du parti : « Le cléricalisme voilà l'ennemi ! toute loi nouvelle a révélé, à un degré quelconque, un esprit non seulement antichrétien, mais même antireligieux, en même temps qu'hostile à la liberté. C'est l'esprit sectaire et révolutionnaire.

Une revue sommaire des lois nouvelles démontrera cette vérité.

Afin de comprendre dans cette revue toutes les lois exécutoires jusqu'à ce jour, empreintes du caractère que nous signalons, nous attendrons surtout le vote des lois sur le divorce et sur le recrutement de l'armée. L. DUCURTYL.

(A suivre.)

Assemblée Générale

DE L'ŒUVRE DES CERCLES

L'Œuvre des Cercles catholiques a clos les travaux de son assemblée générale annuelle, samedi dernier, à Paris. Dans un fort beau discours, M. Albert de Mun a résumé les souffrances de la classe appelée à vivre des salaires industriels et constaté l'impuissance de l'école économiste qui se fait fort de résoudre la question sociale.

Pendant longtemps, les œuvres catholiques se sont surtout préoccupées du bien spirituel des hommes, et si de nombreuses institutions poursuivaient le soulagement des misères matérielles, on pouvait leur reprocher d'avoir un caractère curatif plutôt que préventif. Soigner un malade, nourrir un affamé, recueillir un vieillard, c'est bien ; mais ce serait mieux encore d'améliorer l'hygiène de l'atelier, de faciliter l'épargne, d'assurer une retraite au travailleur.

Il faut bien que les catholiques le reconnaissent, ils n'ont pas été les premiers à entrer dans cette voie. Mais aujourd'hui qu'ils se sont mis à la tâche, ils ont par devers eux une force qui manquera toujours à ceux qui travaillent dans ce sens en se plaçant seulement sur le terrain des intérêts matériels.

L'homme, comme on l'enseigne le catéchisme, est composé d'un corps et d'une âme. Entre l'école moderne qui s'est surtout occupée du corps, et les catholiques qui s'adressaient trop uniquement à l'âme, l'option des masses était facile à prévoir. Ce sont les amis du corps qui devaient recueillir les sympathies les plus nombreuses.

M. de Mun est de ceux qui, les premiers, ont cherché, sans rien abdiquer de leurs ardeurs religieuses, ce qui serait à faire pour ces « prolétaires, ces ouvriers sans foyer, sans lendemain assuré, sans état dans la société,

livrés avec leur famille aux chances du marché, et qu'un moment de chômage forcé suffit à réduire à l'extrême misère. »

Nous ne connaissons plus ces famines faisant mourir dans des douleurs aiguës des milliers d'hommes, comme aux jours de Jacob en Chanaan ou de Robert I^{er} en France. Mais il nous reste, hélas ! ces disettes quotidiennes qui, en pleine abondance, font périr des milliers de nos frères de la faim lente et sourde. Conjurer la famine sous quelque forme qu'elle se présente, est un devoir pour tous.

L'orateur se demande quelle a été, dans l'ancienne société, l'œuvre de l'Eglise, afin d'en tirer des leçons pour le présent : « En même temps qu'elle a tiré des hommes du sein de la barbarie ou de l'étreinte du despotisme, elle a placé leurs droits et leurs intérêts sous la sauvegarde de l'association commune et de la justice sociale. »

L'association, tel est, en effet, l'instrument tout puissant avec lequel l'ouvrier pourra aborder la lutte, défendre son individualité menacée, adoucir sa condition à venir. M. de Mun a vu juste, et il ne devra regretter aucun de ses nombreux efforts, s'il réussit à faire résolument entrer les catholiques dans le grand mouvement qui emporte les générations nouvelles vers l'association sous ses innombrables formes.

Il y a quarante ans, l'association a engendré des institutions qui commencent à donner d'excellents fruits et dont les résultats promettent d'être immenses ; les sociétés de secours mutuels. Malheureusement pour les catholiques, il leur a manqué un comte de Mun qui leur fit comprendre l'utilité et la haute portée de ces œuvres naissantes. Le décret organique de 1852 invitait et autorisait les maires et les curés à fonder des sociétés de secours mutuels dans chaque commune. Combien est-il de curés qui ont compris tout ce que renfermait cette invitation ? Combien en est-il surtout qui ont mis cette autorisation à profit ?

Certes, il s'est fondé bien des œuvres excellentes depuis trente-deux ans. Mais, si une partie des efforts qui ont été dépensés pour ces créations avait été consacrée à former des sociétés de secours mutuels chrétiens, si la France comptait quelques milliers de ces associations, présentant un personnel d'hommes groupés par une communauté de croyances et une communauté d'épargne accumulées, quelle base solide et avantageuse n'aurait-on pas aujourd'hui pour asseoir l'œuvre de rénovation sociale projetée !

Sous une nouvelle forme, l'association va révéler sa puissance et prendre une place importante dans le monde moderne : il s'agit de l'association professionnelle, — qu'on l'appelle corporation, syndicat, peu importe. Ce sera l'honneur de M. de Mun d'avoir été le promoteur et de s'être fait l'apôtre de la corporation chrétienne. Que, cette fois, les catholiques ne se désintéressent pas du mouvement ! Qu'ils aient à cœur, au contraire, de tenir la tête et de ne se laisser devancer par personne !

Non, les chiffres ne sont pas tout en ce monde, et la loi de l'offre et de la demande ne doit pas seule régir les rapports des hommes entre eux. Toutefois n'oublions pas que les chiffres ont des lois inéluctables et fatales qu'on ne dédaigne pas impunément ; n'oublions pas, non plus, que la formule de l'offre et de la demande n'est peut-être qu'une traduction scientifique et humaine de la sentence prononcée,

dès les premiers jours, sur l'humanité : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. »

Vouloir établir une péréquation rigoureuse entre la somme du labeur donné par l'homme et la somme de ses besoins, ce serait vouloir tenter l'impossible. Où doit s'arrêter le labeur ? où doivent s'arrêter les besoins ? Une société d'élite, librement formée, librement choisie, comme le sont les congrégations religieuses, peut seule poser à ses membres une règle en ces matières. Mais il appartient à l'esprit religieux de donner, à un degré moindre, une solution au redoutable problème.

Nous sommes donc avec le président de l'Œuvre des cercles catholiques lorsqu'il préconise l'introduction de l'élément religieux dans la corporation. C'est dans cet élément que les maîtres de la demande, les patrons, puiseront la nette conscience de leurs obligations, que les victimes de l'offre, les ouvriers, trouveront la garantie de leurs droits imprescriptibles.

Mais où nous nous séparons de M. le comte de Mun, c'est lorsqu'il veut introduire dans la corporation industrielle ce qu'il appelle l'élément « dirigeant ». Nous craignons fort que le rôle de ce tiers, entre le patron et l'ouvrier, n'arrive à ressembler au rôle traditionnel que la malignité prête à la belle-mère dans un ménage. Que les classes à qui Dieu a départi savoir, richesse et influence, s'emploient à former les corporations, les aident de leurs conseils, de leur appui, de leurs deniers. Mais qu'elles n'interviennent pas dans leur gestion et dans leurs affaires intérieures.

Jamais vous ne ferez admettre à des industriels, à des artisans, qu'il leur est nécessaire de donner voix au chapitre, chez eux, à des avocats, à des médecins, à des hommes de lettres. D'autant plus que, dans le train ordinaire de la vie, ces classes sont loin de tous jours donner des preuves de compétence. Des avocats, des médecins et des hommes de lettres, il n'en manque pas au Parlement, et Dieu sait si les affaires de la grande corporation nationale s'en portent mieux ! M. JOSSE

Maison de France

ANECOTE SUR ROBERT LE FORT

M. L. de la Brière fait, dans la *Gazette de France*, une étude sur les grands cercles de Paris. Il s'occupe du cercle de l'Union, et, parmi les portraits qu'il montre à ses lecteurs, nous détachons celui du duc de Chartres :

On a loué sa valeur. Il est dans sa carrière un acte de courage trop peu connu, et qui me paraît plus méritoire que toutes les audaces du champ de bataille.

Robert d'Orléans était tout jeune. Il sortait sous-lieutenant de l'Ecole militaire de Turin, avec le numéro deux sur la liste de classement. Il prend son commandement dans Nice-cavalerie, monté sur un magnifique cheval blanc, présent du roi de Sardaigne ; il combat comme un lion à Borgo et à Palestro ; le voici lieutenant, puis capitaine, dans toute l'ivresse des premiers succès, admiré, applaudi, au seuil de cette

carrière militaire qui convient si manifestement à sa nature nerveuse et brillante.

Or, un jour, on apprend soudainement à Turin que le prince sacrifie tout simplement et sans phrase ses destinées d'officier sarde qui lui tenaient tant à cœur.

Pourquoi ce déchirement cruel ?

Parce qu'un fils de la Maison de France croit devoir, quelles que soient les larmes de son amertume, rengainer son épée et renoncer à l'ivresse des armes, alors que son armée d'adoption se tourne contre le saint Siège.

Le jour où les Piémontais pénétraient dans les Marches et franchissaient les frontières pontificales, le duc de Chartres remettait sa démission au ministre de la guerre.

Vous voyez que ce soldat peut donner la main aux héros de l'armée pontificale, quand il les rencontre au cercle de l'Union.

Affaire Saint-Elme

Vraiment, si jamais la grande république française a été mise au pied du mur par un républicain, c'est bien cette semaine. M. Andrieux, qui a l'esprit très droit, avait déjà plusieurs fois fait preuve de justice et de bon sens ; mais cette fois non content de remplir un beau rôle, il a pris à tâche de mettre à nu toute l'indignité du rôle de ses honorables confrères en république.

Il les a acculés, il s'est moqué d'eux, il s'est indigné contre eux, il a été jusqu'à se faire rappeler à l'ordre, lui que les républicains ont tout intérêt à ménager, et pendant ce temps les ministres stupéfaits, abasourdis, ne trouvaient pas une seule parole de défense !

Quels hommes ! On leur prouve, comme deux et deux font quatre, qu'ils sont des maladroits, des gens malhonnêtes, et ils en sont si convaincus qu'ils ne savent pas même imaginer un fantôme de justification.

Tout ce que M. Martin-Feuillée a trouvé de mieux à répondre à son adversaire, ce sont ces simples mots : « Cela est contesté ! » Un peu plus il aurait dit comme les petits collégiens qui sont pris en flagrant délit : C'est pas vrai, m'sieu, c'est lui. Par bonheur M. Ferry était là qui le maintenait du regard, car lui c'était Ferry !

Oh ! quels hommes !

Un moment on a pu croire que la majorité indignée de tant d'impudence, déciderait une enquête. Ah oui ! On vote tout bonnement l'ordre du jour pur et simple !

Oh ! quels hommes.

Ainsi un journaliste est assommé en présence d'un substitut par deux affidés de la préfecture. Le substitut s'empresse de faire arrêter qui ? le journaliste. En récompense de quoi il reçoit immédiatement de l'avancement. Le journaliste est mis en détention préventive durant 37 jours, et au secret. On le condamne à cinq mois de prison, pour avoir été à moitié tué. Il en appelle. Les juges pris de pitié pour lui abaissent sa peine à 40 jours, mais ne peuvent rien faire de plus parce qu'on a perdu les seules pièces qui peuvent le justifier. Le ministre de la justice connaît tous ces faits et les approuve. La

PIERRE ET JEANNE

HISTOIRE STÉPHANOISE

RACONTÉE PAR L'ABBÉ F. C.

Je les avais connus tous deux, dans leur enfance. Pierre était de mon âge, et Jeanne avait six ans ; Moi dix : tous trois brillants de santé, d'espérance, Et déjà même un peu l'orgueil de nos parents. Dame, dans ce temps-là, les enfants dans la rue Jouaient, grands et petits, sous l'œil de la maman Qui descendait vers nous, sitôt la nuit parue, Et nos pères mangeaient leur soupe, gravement. Qui n'a le souvenir parmi nous, des soirées En plein air, sur le pas de la porte. Mon Dieu ! Ces groupes de jadis, aux couleurs bigarrées De forgerons au repos, sous un coin de ciel bleu, Passementiers joyeux, pleins de bourse de soie, Active ménagère aux jupons retroussés ; Enfants courant, sautant dans leur paisible joie, Tout cela, c'était l'air des bons vieux jours passés.

Pierre était orphelin : une sœur de son père Vieille fille au bonnet lingé, mais au cœur d'or, L'avait pris au berceau pour lui servir de mère. Et le soignait vraiment comme un petit trésor. Nous allions à l'école et revenions ensemble, Accompagnés toujours par la tante Zabeau : Tels, deux jeunes poulains s'en vont aux prés, à l'amble, Sous le fouet vigilant d'un sage pastoureur. A dire vrai, Zabeau gâtait un peu mons Pierre, Il était bien nourri, proprement comme un amour. La bonne vieille avait sur ce point l'âme fière Et lavait à grande eau son neveu chaque jour.

Et puis, quand on avait été sage à l'école, Quels gâteaux le dimanche, et quels baisers le soir ! J'avais souvent ma part, et la, sur ma parole, Les deux sœurs mangeaient, buvaient : il fallait voir ! Car on est gros mangeur dans notre Saint-Etienne : L'air du pays est vif, et rude est le labeur. Il faut manger pour vivre, et qu'à cela ne tienne, Nous suivons cette règle en tout bien, tout honneur.

Jeanne était fille unique, et sa mère ourdisseuse. Or, la tante Zabeau s'en occupait aussi : Ayant quelques écus, du temps, point paresseuse, La vieille fille aimait augmenter son souci. Bref, la petite étant presque seule et gentille (Son père était parti bien loin depuis longtemps) Chez Zabeau retrouvait un semblant de famille Et prenait en tous cas part à nos jeux bruyants.

L'atelier de mon père, au fond d'une ruelle Etalait le foyer de sa forge le soir. Et nous aimions parfois à venir pêle-mêle Voir les grands forgerons au visage tout noir. La flamme pétillant dans la fournaise immense, L'éclatelle qui part sous les coups du marteau, Le soufflet qui bourdonne, et l'homme qui balance La masse en fusion, tout cela, c'était beau. Et nous les regardsions ces géants au front rouge Chantant dans l'atelier leurs naïves chansons. La flamme animait tout dans notre sombre bouge, Et le travail ainsi nous donnait ses leçons.

Nous grandissions. La tante un beau jour dit à Pierre : « Ça, mon garçon, il faut te choisir un métier... » Et quinze jours après, il entra chez mon père, Très fier, en qualité d'apprenti serrurier.

Pour moi, depuis deux ans, l'abbé de la paroisse M'apprenait le latin, le grec, et coetera. D'après la loi qui veut que mauveau herbe croisse, Pierre, malgré les soins de Zabeau, commença

Même dans l'atelier cependant bien tranquille A flâner longuement, à mal tourner en fin. Il est tant de dangers dans une grande ville ! De la paresse au mal, bien court est le chemin. On le gardait chez nous, à cause de sa tante : Mais tout s'use en ce monde, et la vieille Zabeau En voyant son neveu glisser sur cette pente Comprit qu'il lui fallait un atelier nouveau. On essaya de tout : les rubans et les armées. Rien ne put réussir ; Pierre était paresseux ! Et la vieille perdit son argent et ses larmes Si bien qu'elle en mourut de chagrin.

Malheureux, Abandonné sans frein, sans ressource, à lui-même, Mon pauvre camarade eut de bien mauvais jours. On le fait engager : il part pour Angoulême Séjourner en garnison à Limoges, à Tours.... Son livret mal noté l'embarque pour l'Afrique ; On est mauvais soldat quand on craint le travail. Là-bas, dans ces deserts au grand soleil de brique, La tâche est rude, et les soldats sont un héraut Qu'on mène sans laisser fléchir la discipline. Pierre fit connaissance avec les noirs siros, Trouva infects souvent pleins d'ordure et de vermine, Et qu'on a convertis en horribles cachots. Quand, après ses cinq ans d'Afrique revint Pierre, Il était tout à fait comme au jour du départ Sans argent, sans métier, hélas ! qu'allait-il faire ?... Il était courageux et jeune ; d'autre part, La mine seule encore avait un peu d'ouvrage ; Pour un jeune homme fier comme lui, c'était dur ; Mais, n'ayant pas à faire au moins d'apprentissage, Estimant que c'était le parti le plus sûr, Il se fit ouvrir mineur, et devint sage. Ce changement surprit ceux qui l'avaient connu. Mais on en sut bientôt le secret ; Maître Pierre Depuis le premier jour qu'il était revenu Aimait Jeanne, et l'avait demandée à sa mère.

Le mariage eut lieu six mois après. Le temps, Les mauvais compagnons, le vin et la faiblesse Ont toujours empêché les meilleurs changements, Et Pierre, malgré tout et malgré sa tendresse Pour sa femme, revint aux anciens errements.

Jeanne était cependant fort bonne ménagère, Travaillant, Dieu sait comme, économe combien ! De deux jumeaux joufflus elle le rendit père, Mais tout ce bonheur-là pourtant n'y faisait rien.

Un jour vint, jour fatal : le mineur en goguette Avait bu les trois-quarts de sa paie au café. Quand il faisait la noce, il la faisait complète. Tous ses serments flambaient dans cet auto da fé. Le soir, quand il entra dans son humble demeure Murmurant un impur refrain de cabaret, Jeanne comprit hélas ! qu'à partir de cette heure, La misère avec lui dans sa chambre rentrerait Elle pleura ; mais lui, se mettant en colère, Malgré les deux petits qui criaient de leur lit, Dans sa fureur aveugle osa frapper leur mère : Ce sont là tes effets affreux, ô vin maudit !

Lorsque sa main sur toi se lève, pauvre femme De l'ouvrier, sur toi toi qui devais protéger, Toi, son ange ici-bas, toi, le ciel de son âme, Ton cœur bouleversé se sent soudain changer, Et l'horreur d'un bien-être fait place à l'amour tendre. La main se déshonore au foyer, en frappant. Le mal d'un premier coup, qui pourra le comprendre ? Jeanne se raisonnait pourtant : le doux enfant Qui devait bientôt naître, et sa bonne nature Lui firent surmonter ce levain de dégoût ; Elle n'osa pas même essayer un murmure. Tant l'amour maternel plane au-dessus de tout.

Avec le vin s'en vont les bonnes habitudes : L'honnêteté, le calme et l'amour des enfants, L'esprit se meut bientôt sous d'autres latitudes Et Pierre descendit la pente en peu de temps.

Chambre les voit et prononce un ordre du jour pur et simple !

Oh ! quels hommes !
Ah ça, mais, c'est donc bien vilain cette affaire-là que vous ne voulez pas même qu'on fasse une enquête, pour l'examiner.

O régime de justice et de franchise !
EVIDENCE.

Une Visite à l'Ecole de la Salle

(Suite).

Ouf ! Nous y voilà ! Mais, dieux hospitaliers ! la propriété de M. l'abbé Pain n'est point un simple immeuble, mais bien plutôt le mont Athos sur le mont Ossa !

Et des les premières marches gravies, ça... ça... des escaliers ? Jamais ! Dites plutôt l'échelle même du bon Jacob ! Et puis, doux Seigneur ! que de planches branlantes surplombant maints petits abîmes qu'il faut franchir si l'on veut passer d'un pavillon achevé à un atelier encore en construction ! Une escouade de maçons vont et viennent selon leur louable coutume, au pas tranquille et lent du crabe repenti ; spectacle des plus pittoresques, mais qu'un peu plus de ressources pécuniaires dans la cassette des bons frères, abrégerait considérablement toutes ces interminables lenteurs de construction ! Eh pourtant ! du rondet petit million annuel consacré à nos écoles laïques lyonnaises, ces dignes instituteurs n'en peuvent palper, même un reis.

C'est donc à nous, Lyonnais, gens réputés, à bon droit, intelligents et pratiques, de combler ce triste déficit, et, à l'exemple de quelques uns de nos plus grands industriels, donner en argent ce que nous ne pouvons faire en payant de nos personnes, à l'exemple de tels et tels contre-maîtres, de tels et tels professeurs que le bon frère directeur de cette admirable école, mieux que moi, pourrait vous nommer.

Où ! que ne pouvons-nous citer les noms de tant d'âmes vaillantes, de tant de braves cœurs en inscrivant leur nom au temple de mémoire. Par malheur, je n'ai ni l'autorité ni la plume d'un Vapereau. Et les documents, vainement recherchés, me manquent.

Mais, si vous le voulez bien, revenons à l'Ecole de la Salle.

Or, parallèlement aux maçons, quel remue-ménage ! Cette fois-ci sur place, car c'est l'heure du travail ! Si, dans un atelier, notre jeunesse lyonnaise forge et ajuste le fer, en d'autres, elle fait de la menuiserie ou tisse des étoffes de soie ; pour tous ces vaillants et braves aspirants maîtres-ouvriers, il s'agit de devenir habiles dans tous ces métiers. Il en est de même en l'art du dessin ou dans les sciences mathématiques, chimiques et physiques, adjutorium indispensable et que précède l'étude des langues française et étrangères. Quoi de surprenant ! Ne veulent-ils pas parvenir à surpasser leurs aînés ? et ne pas devenir de simples outils humains emmanchés à d'autres outils purement manuels !

Et l'étude des arts libéraux ! Ne doivent-ils pas précéder l'étude des arts mécaniques ?

Une douzaine de bons Frères, avec autant de zèle que d'instruction, aident puissamment à cette indispensable préparation ; or, comme

j'aime à me rendre compte de toutes choses, au bon frère Oth., mon premier guide, s'en joignent deux ou trois autres : le professeur de mathématiques, un vrai profil napoléonien ! Quant au professeur de chimie et de physique, lui, est doué d'un faciès absolument cartésien. Ces deux bons frères ont donc la physionomie de leurs emplois. J'en dirai autant de M. le directeur, surtout par sa conversation. Quel goût exquis pour les arts et les lettres ! Aussi, et à en juger par la tenue des élèves, par l'excellence de leurs travaux, quelle admirable école de respect, d'assiduité, d'amour de travail !

Mais, me direz-vous, où voulez-vous en venir ? — Rendre justice, d'abord, puis vous faire délier les cordons de votre bourse, ô trop bienveillant lecteur ! — Autrement, gare la dynamite, le sulfure de carbone et leur application sur vos immeubles autant que sur vos aspirants cadavres ! Et plus tôt que vous ne sauriez le croire ; toute question politique se résolvant par la question sociale, et la question sociale par la question religieuse, il nous faut opter entre un enseignement professionnel chrétien ou un autre absolument athée. Et si l'athéisme domine, gare les sauvages ! surtout les sauvages perfectionnés par la civilisation !

En fin de compte, ne vaut-il pas mieux voir tous nos sublimes de mastroquets remplacés, peu à peu, par de vrais contre-maîtres, aussi habiles en leur art que profondément honnêtes, absolument convaincus que sans le travail, l'ordre et l'économie, il n'y a rien à attendre, ni pour la prospérité de chacun, ni pour le salut de la France.

Ah ! la belle besogne ! ne voilà-t-il pas que je prêche des convertis. Que ne venez-vous plutôt vous-mêmes, et à mon exemple, admirer cette poignée de maîtres dévoués corps et âmes à leurs élèves, et tant d'élèves studieux venus même de fort loin, chaque jour, par tous les temps, afin d'obtenir tous, par de communs efforts, d'aussi heureux résultats, non-seulement sur les bancs de l'école ou à côté d'un établi ou d'une forge, mais même en promenade, soit dans une usine pour dessiner à main levée quelque machine, soit dans une industrie pour en apprendre les opérations diverses et en faire un rapport qui sera lu en séance académique.

Donc, aux incrédules, une petite visite. v. p. à la rue Neyret, 1.

Maintenant, quels modes d'encouragement, quels procédés de récompenses ?

Rien de plus et de mieux entendu. Et d'abord ce sont des notes hebdomadaires publiquement affichées. A la fin de chaque mois, des examens non moins publics. Et comme conséquence, pour les élèves de 2^e et de 1^{re} années, des prix, en livres, en médailles, en instruments de mathématiques, en livrets. Pour ceux qui doivent embrasser une carrière, aux élèves de 3^e année, aux plus méritants, des diplômes, de vrais diplômes de capacité, toujours délivrés par des examinateurs étrangers des plus compétents.

Et les bons Frères ? Que deviennent-ils ? Où leur récompense ? Et quelle peut-elle être en dehors d'un monde meilleur ?

Voici :

N'est-ce rien que les si légitimes satisfactions d'une bonne conscience, avec elles, la certitude du premier des devoirs sociaux accompli, l'éducation religieuse et l'instruction pratique d'une jeunesse aussi intéressante que peu fortunée ? Plus tard, l'honneur et la prospérité du pays !

N'est-ce rien encore, à l'exemple de ces seuls vrais et sincères amis de tant de jeunes travailleurs, de les préserver avec autant de sagesse que de prudence, des funestes tentations du mastroquet, et cela, par la culture de leur intelligence et de leur cœur, juste pendant la période de leur vie, période la plus favorable.

N'est-ce rien que de démontrer une fois de plus, même au plus prévenu des publics, que l'enseignement congréganiste à Lyon, surtout à Lyon, mieux que tout autre, peut répondre aux exigences d'un programme parfois trop complexe, et que les simples études primaires rencontrent un couronnement utile, indispensable même dans des études professionnelles que ces bons Frères ont su, avec de si modestes ressources, établir déjà sur un pied plein des plus heureux résultats aidés d'un peu d'or et de quelques encouragements.

N'est-ce rien enfin que de pouvoir répondre plus fréquemment qu'on ne saurait le supposer aux demandes réitérées des patrons catholiques fort bons appréciateurs du savoir intellectuel, de l'habileté manuelle et de la valeur morale de tous les jeunes employés qui sortent de cette école, qu'il y a tout avantage à maintenir telle quelle, avec sa physionomie et ses méthodes, plutôt que de l'abriter à l'ombre d'une laïcisation même apparente et qui serait sa déchéance puis bientôt sa fin.

E. DE JACOB DE LA COTTIERE.

Concerts-Bellecour

A 8 h. 1/2, orchestre de la ville, 60 exécutants sous la direction de M. ALEXANDRE LUIGINI. — Prix d'entrée 50 cent., mardi et vendedi 1 fr.

Les Annonces sont reçues exclusivement aux Bureaux du Journal.

Se trouve dans nos Bureaux

HISTOIRE D'HENRI V

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

1 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. . . . 5 fr.

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » — P. IX.

La Grande Maison de Deuil
DU
Sablir
actuellement, rue de la République, 17, en face de la Banque de France, a reçu tous ses assortiments de printemps en Tissus légers, Costumes, Lingerie, Modes, Fantaisies, Confections, etc.

Ouvrages de M. l'abbé Freynet recommandés pour la propagande.

La loi du 28 mars 1882 et son commentaire, brochure in-8°, 0,50 c.

La liberté de l'enseignement supérieur en chemin de fer, brochure in-8°, 0,50 c.

Le Sceau divin, 1 vol. in-12, 3 fr.

L'Ecole laïque obligatoire, 2^{me} édition, 1 vol. in-12 — 3 fr.

Le Préfet de l'Isère et les frères de Bionnes, 2^{me} édition, brochure 0,30 c.

Cinq méchantes sottises, brochure 0,30 c.

L'alphabet polilique, brochure 0,50 c.

Guérison radicale des **HERNIES** hommes, femmes et enfants. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON. — THERON et C^{ie}, 28, rue Confort, au 2^{me}.
Tous les jours de 1 h. à 4 h.
Une Dame est chargée d'appliquer pour Dames.

HISTOIRE D'UN PANTALON

Nous lisons dans le *Lloyd Weekly* numéro du 12 juillet 1883, une histoire très curieuse ; il s'agit d'un pantalon mis au Mont-de-Piété pour acheter un médicament, c'est un trait de mœurs ! Les adresses y sont tout au long. James Francis Thomas demeure à Pontnewydd, près Pontypool Monmouthshire. Il est âgé de 23 ans, demeure avec sa mère qui est veuve, il y a onze ans, enfant encore, il alla travailler dans une houillère comme mineur afin d'aider sa mère à élever sa jeune famille. Mais bientôt la santé du pauvre enfant s'altéra et comme les besoins de sa famille l'exigeaient, il continua à descendre dans les fosses, quoique toujours souffrant des suites d'indigestion, son indisposition avait pris la forme d'un asthme d'un caractère obstiné et tellement persistant que l'enfant ne pouvait rester couché. Travaillant tout le jour, se reposant tant bien que mal la nuit sur un fauteuil, sa constitution s'en ressentit forcément, chaque année sa santé déclinait jusqu'à ce que vissent les rhumatismes et leurs terribles douleurs. Une articulation après l'autre s'en alla au point qu'il dut cesser de travailler, c'est en cette triste position que l'enfant devenu jeune homme dut rester chez lui deux longues années, endurant toutes les souffrances possibles. Plusieurs médecins furent appelés, près du jeune malade, mais sans succès, il allait de mal en pis. Dans l'espoir d'obtenir quelque soulagement, sa mère demanda une consultation. Les médecins déclarèrent qu'il y avait une affection organique du cœur, d'un caractère fatal et à laquelle les secours médicaux ne pouvaient apporter aucun soulagement. On abandonna le malade. Ces années de traitement avaient épuisé les petites économies de la mère, ses ressources ne suffisaient même plus pour subvenir aux nécessités de la vie ; mais une bonne mère ne désespère jamais. Elle avait une lueur d'espoir. Quelqu'un lui avait parlé d'un remède qui avait opéré tant de cures, même aussi désespérées que celle désirée ; la mère n'y tint plus et voulut avoir ce remède. Comment se le procurer ? Là était le difficile, leurs ressources étaient épuisées.

Le jeune homme avait un nouveau pantalon qu'il avait été trop malade pour porter et la bonne mère se dit : « Si l'enfant doit mourir, il n'en aura plus besoin et je puis bien le risquer pour tenter de sauver sa vie. » Mais chose extraordinaire, les boutelles achetées chez le pharmacien de Pontypool, avec l'argent obtenu du Mont-de-Piété, amenèrent la guérison de ce cas désespéré et déclaré incurable. Il est aussi de toute justice de dire que si le pharmacien avait connu les besoins de cette famille infortunée, il lui aurait épargné cette visite au Mont-de-Piété. Il y a bientôt deux ans que ce fait s'est passé et le jeune James Francis Thomas n'a plus cessé de travailler dans les fosses, de gagner même un supplément de salaire par un travail supplémentaire. Evidemment il n'avait pas d'affection organique du cœur comme on le supposait. Les palpitations, les rhumatismes, l'asthme n'étaient que des symptômes de sa maladie véritable et cette maladie consistait dans une impureté de sang et la remède se trouve parfaitement adapté au mal. Les personnes qui désirent correspondre avec le jeune homme peuvent lui écrire à l'adresse ci-dessus et il s'empressera de les renseigner sur les propriétés curatives de la tisane des Shakers préparation qui avait amené cette guérison presque miraculeuse.

Prix : 4 fr. 50 la bouteille : se trouve dans toutes les bonnes pharmacies ou la brochure est délivrée gratuitement.

Dans le cas où les intestins ne seraient pas actifs, il faudrait prendre une ou deux pilules des Shakers au moment de se mettre au lit, tandis que la tisane des Shakers devrait être prise trois fois par jour immédiatement après le repos.

Dépôt chez M. SIGNOUD, PHARMACIEN, 1, place des Jacobins, à Lyon.

L'ivrognerie étant la sœur de la paresse, L'argent que le mineur gagnait n'abondait pas, Et comme il fréquentait des gens de son espèce La misère au logis arrivait à grands pas.

Quand ce n'est pas le corps, c'est l'esprit qui travaille ; La politique arrive aux cerveaux ouvriers En passant par l'ivresse, et tel meneur qui braille Ses stupides discours au fond des ateliers, S'inspire dans le vin, l'orgie et la paresse, L'alcool et le club ont fait plus d'orateurs De nos jours, qu'autrefois Rome et toute la Grèce.

Survint en ce temps-là la grève des mineurs : Réduire le travail, augmenter le salaire. Cette histoire est bien vieille et nous n'en dirons rien, Sinon que Pierre en fut un rude auxiliaire, Et qu'il y travailla comme un vrai galérien.

A force de l'entendre égrener sa complainte, Et d'ailleurs ne trouvant en son triste réduit Rien qui la défendit contre la double étreinte De la sombre misère et du mortel ennui, Jeanne laissa son âme aller à la dérive. Sa mère n'étant plus là pour la soutenir, La femme du mineur perdit de sa foi vive Qui baissa promptement et finit par mourir. La souffrance sans Dieu mène vite à l'abîme : Jeanne fut malheureuse, et n'ayant pour soutien Ni la foi, ni l'amour qui préservent du crime, Ne croyant plus en Dieu, n'espérant plus en rien. Oh ! quels tourments secrets vont torturer ton âme Quand, jeune et belle encore, le vice souriait Et te tendant la main, ô Jeanne, pauvre femme ! Dans le fatal courant qui donc te retiendra ?

La grève était finie, on était en novembre, Et Pierre avait repris malgré lui son travail ; Il fallait bien manger ; quand même il était membre Du club, l'aisance et lui n'avaient pas passé l'ail. Or, voici qu'un matin (il était à l'ouvrage),

On était au fond du puits des bois branlants. Le cri sinistre : « Au feu ! » suivi de cris de rage Retentit, et la flamme arrive en même temps. Un mineur courageux sur la chaîne d'alarme S'élança d'un seul bond et donne le signal ; Mais contre l'incendie on est presque sans arme Et le feu s'avancait comme un géant infernal. La benne descendit et remonta trop pleine. Or, huit mineurs restaient encore au fond du puits Suspendus, à dix pieds du feu qui se déchaine Et n'ayant qu'une poutre et leurs pics pour appui. Ah ! c'est un rude état que celui de nos mines : Contre tous les fléaux à chaque instant luttent, L'eau, le feu, le grison, les roches assassines Qui tombent sans qu'on ait le temps de se garer.

Une benne descend quand l'autre en haut arrive, Cinq hommes mariés sont sautés à leur tour. Le feu montait toujours, atteignant la solive Et les mineurs grillaient lentement, comme au four. Enfin, morts à demi de peur et d'asphyxie, Pierre et les deux derniers, jeunes gens de vingt ans, Retrouvèrent avec l'air pur du dehors la vie ; Mais leurs pieds nus brûlés et leurs habits fumants, Leurs cheveux et leurs cils, roussis par la fumée, Le froid qui les saisit au sortir du brasier, Les font tomber tous trois en masse inanimée.

Il fallut aux blessés le secours de l'acier, Parce qu'hélas ! les chairs ne tenaient plus qu'à peine ; Pierre, moins vigoureux, par l'alcool brûlé, Mourut à l'hôpital, au bout d'une semaine.

C'est dans ces huit jours-là que je fus appelé.

Je ne sais trop comment on le dit au vicar, Mais il sut que j'étais un ancien compagnon Du malheureux mineur brûlé dans la carrière ; Il m'écrivit et j'accours... Dieu ! que vous êtes bon !... Pierre me reconnaît, et, touché que je vienne, Il pleure au souvenir des bons jours d'autrefois.

Lentement, dans ce cœur, revit la foi chrétienne Et chez mon pauvre ami recouvra tous ses droits. Il me raconte alors sa lamentable histoire, Sa femme l'écoutait en pleurant, elle aussi, Et les petits enfants, près de sa robe noire Sans comprendre pourquoi je les caresse ainsi Prennent mes doigts tremblants égarés sur leur tête. Le vicar arriva, c'était un saint vraiment... Un mot de lui rendit la guérison complète Nous le laissons seul avec Pierre un moment.

Le lendemain au soir, Pierre entre en agonie Mais, malgré ses douleurs, les yeux calmes, sereins, Par un retour à Dieu sa vie était finie, Le mineur expira comme meurent les saints.

Mais tout n'était pas dit dans ce drame rapide. Le malheureux à peine était mort le matin, Qu'on vint nous disputer ce cadavre livide, Pour les tristes honneurs civils du lendemain. Dans ses discours du club qu'on m'avait fait connaître Mon pauvre camarade avait juré jadis « Qu'il voulait à sa mort être enterré sans prêtre, « Et que ne croyant plus à notre paradis, « Il voulait rendre hommage à la libre-pensée. »

De plus sa pauvre femme, aveugle assurément, Avait sanctionné cette phrase insensée, Puisqu'elle avait reçu, la veille, de l'argent. L'occasion était pour le parti trop belle : Nos efforts réunis ne purent aboutir, Et ce corps arraché par une loi cruelle, Sous le drap noir sans croix, nous le vîmes partir. On fit les sots discours d'usage, au cimetière, Puis quelqu'un proposa la quête sur le champ, Et, comme en pareil cas, la foule tout entière S'écoula, répandant plus de cris que d'argent. Chez elle cependant, Jeanne désespérée, Pleurait. La pauvreté n'a pas beaucoup d'amis, De ses petits enfants elle était entourée ;

Attendant les secours que nous avions promis. Car, avant de mourir, le mineur au vicar Avait dit : « Mes enfants, monsieur, prenez-en soin. » Et moi j'avais serré la main du pauvre Pierre Lui disant : « Ils seront à l'abri du besoin. »

Donc on vit au logis de la veuve, deux prêtres. Nous aussi, nous avions quêté pour les enfants, Qui nous voyant venir, regardaient aux fenêtres, Et nous reconnaissant à nos longs vêtements. Ah ! ce fut une scène impossible à décrire, Lorsque la pauvre femme eut regu de nos mains Ce que la charité lui donnait sans rien dire Au nom de Jésus-Christ, pour ses trois orphelins. Puis, lorsque je lui dis que sa jeune famille S'élèverait près d'elle, et qu'on me donnerait Des vêtements pour elle et sa petite fille, Que lorsqu'il serait grand, son fils chez moi viendrait, Comme j'avais moi-même autrefois à la cure, Et que je m'en chargeais à partir de ce jour. Un éclair de bonheur passa sur sa figure, La joie entraînait enfin dans ce triste séjour.

Il n'en fallait pas tant à cette âme égarée Que le malheur avait pu tromper un moment. La mort de son mari l'avait bien préparée, Jeanne se convertit aussi complètement.

Pendant qu'elle pleurait de remords et de joir, On frappait à la porte. Un enfant s'avancé : « Voilà, dit-il, ce que ma mère vous envoie. » Le vicar lui dit : « Bien, mets ce paquet. » C'était les vêtements, le linge et la layette Que l'excellent vicar était allé quêter, Et la MATERNITÉ, généreuse et discrète, Par un petit enfant les faisait apporter. Secours désormais par l'œuvre charitable, Les trois petits de Jeanne et son cher nouveau-né Ne manquent plus de rien pour le gîte et la table, Et le mineur au ciel doit être consolé.

Journaux Modérés

Les républicains nous accusent souvent de ne nous attaquer qu'aux journaux exaltés de leur parti, pour avoir plus facilement raison de nos adversaires. « Essayez donc, me disait l'un d'eux, essayez un peu de lutter contre nos journaux sérieux et modérés, ceux enfin qui ne cherchent pas le scandale mais la vérité. Prenez vous en, par exemple au *Paris*, au *XIX^e Siècle*, etc. » — Comme j'aime avant tout la justice et la modération, je me suis dit : Voyons, je suivrai méthodiquement ce conseil, et si je reconnais que je me suis trompé jusqu'à ce jour, je dirai tout bonnement : Je me suis trompé.

Donc, un de ces matins j'ouvris le *XIX^e Siècle*, un de ces journaux modérés, pondérés, sages et justes, et voici ce que j'y lus :

« Il existe un hideux insecte parasite, bien connu des chiens qui exercent dans les forêts leurs fonctions cynégétiques. C'est le roi des tiques, et on le désigne sous le nom de tiquet. Le monstre possède six pattes armées de crochets, qui lui permettent de s'attacher puissamment à sa victime. La tête est terminée par une sorte de bec très pointu. Et, comme l'autre extrémité est dépourvue de tout orifice extérieur, le tiquet se gorge de sang, absorbe sans rien rendre, se gonfle, se balonne, de sorte qu'il n'y a plus ni tête, ni corps, ni cœur, ni entrailles : le dégoûtant insecte n'est plus qu'un ventre immonde, qui crève enfin de pléthore.

Les moines sont les tiquets du corps social. »

Répétez, s'il vous plaît. « Les moines sont les tiquets du corps social. » C'est vous, Monsieur Sarcey, c'est vous, Monsieur About, vous, hommes instruits et qui voulez passer pour justes, c'est vous qui venez nous débiter ces bourdes là ! et vous voulez qu'on vous croie sincères ! et vous voulez nous faire croire que votre but n'est pas de flatter les vils instincts d'un peuple en décadence, unique dans le but de tirer votre journal à un plus grand nombre d'exemplaires, pour grossir toujours votre bourse. Gagner de l'argent en trompant le peuple ! Je croyais que vous laissiez ces tristes moyens aux énergumènes : il paraît que non. O brave et digne *XIX^e Siècle*, journal respectable ! Et dire que ce journal est celui de la majorité des universitaires, d'une quantité de magistrats, et de beaucoup d'hommes instruits.

Mais continuons notre citation :

« Les moines sont les tiquets du corps

social ; aussi canonisent-ils Labre, le patron des pouilleux. Les religieux de tout ordre et de tout sexe sucent le plus pur de notre substance, par aumônes, quêtes, dotes, donations, testaments, etc. »

Ah ! vraiment ! ce sont les moines qui sucent le plus pur de notre substance ! Et nos chers ministres qui engloutissent des sommes fabuleuses on ne sait où, qu'est-ce qu'ils sucent donc ceux-là ? Et les bâtisseurs de ces milliers de palais laïques, qu'est-ce qu'ils sucent donc aussi ? Et les députés, et les conseillers généraux, et les conseillers municipaux républicains modérés, que diable sucent-ils donc tous ces gens-là ? Et la Commune que vous préparez par vos sottises, qu'est-ce qu'elle a donc sucé celle-là ? Qu'est-ce qu'elle sucera encore ? Elle vous sucera Monsieur Sarcey, elle vous sucera Monsieur About, elle vous sucera jusqu'aux os, et pour me servir de son expression, vous ne l'aurez pas volé.

Ah ! vraiment, les religieux sucent le plus pur de notre substance. Pauvre Monsieur About, êtes-vous jamais allé à la porte des couvents ? Non, n'est-ce pas. Vous y auriez peut-être rencontré un Labre quelconque, « patron des pouilleux » et cette vue aurait choqué vos nerfs délicats. Mais à coup sûr vous y auriez vu, quelque chose que vous paraissez oublier ; la charité, vous auriez vu que ce ne sont pas les religieux qui sucent notre substance, mais une foule de malheureux, qui sans eux mourraient de faim, et que la République modérée oublie régulièrement 365 fois par an, sauf les années bissextiles où cet oubli se prolonge un jour de plus, et sauf, peut-être le jour des élections, où elle les soûle, mais ne les nourrit pas.

Mais je n'en finirais pas, si je voulais vous dire ici la cent millième partie du bien que fait la charité chrétienne, par l'entremise de ces moines que vous méprisez. J'aurais à vous citer des milliers et des milliers de pauvres secourus dans l'ombre, des villages entiers bâtis avec cet argent que vous avez l'air de regretter, etc., etc.

Voyons pourtant votre admirable conclusion : « Faisons rendre gorge à ce monde-grassouillet, pansu, qui absorbe, dévore toujours et ne rend jamais ! »

Mais savez-vous, MM. Sarcey et About, que je finis par croire entendre un réquisitoire d'ignorants et pas le moins du monde un article d'écrivain modéré et juste.

Quoi ! Vous estimez que les jésuites sont des hommes grassouillants et pansus ? Ma parole

d'honneur, j'ai connu et je connais encore beaucoup de jésuites, mais j'avoue que cette espèce là, grassouillette et pansue, m'est entièrement nouvelle. Je demande pardon de mes expressions à quelques-uns de mes chers et anciens professeurs, mais j'ai toujours trouvé qu'ils ressemblaient infiniment plus à des perches très sèches et très minces qu'à des ballons. Vous allez me citer d'autres moines, n'est-ce pas. Par exemple, les Dominicains, les Chartreux, etc. D'abord, MM. Sarcey et About, vous qui êtes des gens instruits, vous devez savoir que ces hommes-là sont perpétuellement maigres, et que le maigre, les farineux, pour mieux dire, engraissement beaucoup plus que la viande qu'il fait du sang ; mais ensuite vous me permettez de vous dire que je ne vois pas beaucoup de ces hommes grassouillants et pansus, même parmi eux.

Ah ! MM. Sarcey, About et C^o, pour parler comme vous le faites, vous n'avez pas l'air de vous douter des douleurs, des chagrins, des déboires, des déchirements qui peuvent conduire des hommes de cœur à la Trappe. Vous n'avez pas l'air surtout de vous douter du feu de charité qui brûle ces grandes âmes.

Terminons enfin votre réquisitoire :

« Au nom du salut de la République contre laquelle elles sont à l'état de conspiration flagrante, supprimons toutes les congrégations, coalitions, communautés religieuses d'hommes et de femmes, autorisées ou non autorisées. Restituons aux héritiers, quand ils existent encore, les héritages qu'elles ont captés, et utilisons à l'enseignement national le surplus de leurs richesses aussi prodigieuses que mal acquises. »

Ces messieurs ont vraiment bien fait de ne pas nous dire : Au nom de la liberté. Nous savons maintenant que liberté et République font deux.

Vous voulez supprimer toutes ces communautés ! Attendez donc au moins que M. Sarcey, soigné par les frères Saint-Jean-de-Dieu, soit guéri.

Ce sont ces richesses prodigieuses des moines qui m'amuse aussi. Prodigieuses les richesses des moines expulsés ! Prodigieuses les richesses de ces moines qui nourrissent des milliers de pauvres. Ah ! pauvres messieurs du *XIX^e Siècle*, j'ai bien peur que ce soit votre ignorance ou votre mauvaise foi qui soit prodigieuse !

AUGUSTIN RÉMY.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

M. Charvet, ancien professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, ancien président de la Société littéraire, demande à être admis dans la catégorie des membres correspondants, son nouveau domicile se trouvant fixé à Montbailly (Isère). La Société lui accorde à l'unanimité la qualité demandée.

Après lecture des rapports de M. Vachez et de M. Bleton, il est passé au vote sur les deux candidatures de M. Ernest Richard et de M. Gabriel Collin. Leur admission comme membres titulaires est prononcée.

M. Desvernay donne lecture d'une scène d'un proverbe, où deux femmes sont mises en scène. L'une, abusée, cherche à enlever l'autre dans son scepticisme et tend à lui prouver que « l'amour est le dieu des imbéciles ».

M. le comte de Charpin-Féugère continue la lecture des *Mémoires du comte de Saint-Priest*. Un passage de cette communication suscite une observation de M. le baron Raverat, relative au calendrier républicain. C'est seulement le 15 janvier 1806, 22 nivôse an XIII, que ce calendrier cessa d'être officiellement en usage.

JEAN DE LYON.

Tribune du Travail

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau : rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.
Pour Femmes, de 2 h. à 4 h. jeudi excepté.

ON DEMANDE

Un jeune homme ayant belle plume et appartenant à une honnête famille pour apprenti quincailler (169).

Un homme sérieux connaissant la quincaillerie et la ferronnerie pour faire les voyages (169).

Un apprenti pour la réparation des meubles, quai de la Charité, 36.

Un ménage jardinier, la femme pouvant soigner une basse-cour (185).

Pour accompagner le prêtre appelé la nuit près des malades, la Fabrique d'une paroisse offre le logement à un homme marié ou non ayant un état (171).

DEMANDE DE PLACES

Un jeune homme de 23 ans, marié, ayant travaillé pendant deux ans dans un bureau d'architecte, demande un emploi aux écritures (367).

Un jeune homme de 18 ans, sérieux, ayant une bonne écriture, demande un emploi de bureau (357).

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, 10, RUE GENTIL, 10.

GRANDS VINS DE BOURGOGNE

Crus classés

VINS ORDINAIRES DEPUIS 425 FRANCS LA BARRIQUE

AUGUSTE BILLEREY

PROPRIÉTAIRE ET NÉGOCIANT

A BEAUNE (Côte-d'Or)

Laurent BILLET, agent

35, chemin de Choulans LYON

LAINES ET COTONS

A Tricoter et au Crochet

A. ROYANÉ

1, Rue de la Préfecture, à LYON

LAINES

COTONS

le 1/2 kil.	le 1/2 kil.
Pour œuvres de charité... 4 fr.	Pour couverture... 1/50
Gris mélangé, cachou, etc... 5 »	N° 20, blanc écri... 1 75
Mérinos et Saxe écri... 5 »	N° 25 — — — — 2 »
— couleurs... 6 »	N° 30 — — — — 2 50
Cachemire blanc et noir... 6 »	N° 50 — — — — 3 »
Anglaise irréversible... 6 »	N° 100 — — — — 4 »
— couleur... 7 »	Gris mélangé, cachou, etc... 3 »
Persan blanc, noir, couleur... 7 »	Chiné et perlé... 3 50
Mohair — — — — 5 »	Nuances modes... 4 »

Pèlerines et Fichus en Mohair, Persan et Saxe
DENTELLES ET RIDEAUX EN SOLDE

LANterne d'ARLEQUIN

Illustrée : 10 Centimes

Paraissant tous les Dimanches

VILLA DE LA PROVIDENCE

Maison de Santé et de Convalescence

Du Dr COURJON

A Meyzieu, près Lyon

Destinée spécialement au traitement des maladies nerveuses, paralysies diverses, affection des os, déviation de la taille, anémie, chlorose, maladies chroniques, etc., etc.

Les soins sont donnés par des religieuses dont le zèle et le dévouement bien connus sont au-dessus de tout éloge.

Cabinet du Directeur, à Lyon, rue de la Barre, 14, mercredi et samedi, de 3 à 5 heures.

Enregistré à Lyon,

LA MAISON DE FRANCE

Par Amédée de CÉZENA.

Prix. 30 centimes.

Etude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION

Par Louis D'ESTAMPES et Claudio JANNET

Un beau volume de 500 pages précédé de l'Encyclopédie de S. S. au

Prix de 3 fr. 50.

On peut s'adresser dans nos bureaux pour avoir l'ouvrage.

CHAPELLERIE

La maison RIVIER Soeurs, rue Centrale 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80, à Lyon, engage les dames qui veulent se coiffer — elles et leurs enants — avec goût et à bon marché à visiter ses magasins. Elles seront étonnées de trouver un si grand choix de coiffures garnies depuis 3 fr. 75, et non garnies à tous prix.

CHOIX immense et spécial de chapeaux feutre et paille.

3,60

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE

A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERJOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

1884.

DESTRUCTION INFAILLIBLE

des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc.

Le kilog. 12 fr. ; 400 gr., par la poste, 1 fr. 95.

E. GALZY, fab., 28, rue Bugaud, à Lyon.

Le Jeune Age Illustré

JOURNAL DES ENFANTS

PARAISANT

Tous les Samedis

SOUS LA DIRECTION DE

Mlle LÉLIDA GEOFFROY

BUREAUX : 76, rue des Saints-Pères, PARIS.

LE MONITEUR DE LA MODE

peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie.

Edition simple, un an 14 fr., six mois 7 fr. 50, trois mois 4 fr. édition 1^{re}, un an 26 fr., six mois 15 fr., trois mois 8 fr.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez Ad. GOUBAUD et fils, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

On trouve dans nos Bureaux :

Les Chants Royalistes

La III^e série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les II^e et III^e séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire ; les I^{re} II^e et III^e séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

DU

SENTIMENT RELIGIEUX

DANS L'ÉDUCATION.

Brochure in-12

Cet ouvrage qui se vend au profit des ÉCOLES CATHOLIQUES de notre ville, se trouve dans nos bureaux.

Prix : UN franc

Pour légalisation de la signature du Propriétaire-Gérant,

Pour le Maire de la ville de Lyon, l'Adjoint délégué,